





Hub des Territoires

L'espace d'échanges et de développement Banque des Territoires

« One health » : quelle mise en œuvre du concept avec les Epl ?

• 26 juin 2024







L'espace d'échanges et de développement Banque des Territoires

• 26 juin 2024









ANNE-SOPHIE HAINSSELIN

Directrice de projet Hub des Territoires Banque des Territoires







Mot d'accueil







ISABELLE BONNAUD-JOUIN

Responsable du pôle Entreprises Publiques Locales (EPL), Direction de l'Investissement, Banque des Territoires



REMI CAMBAU

Directeur des rédactions, Cadre de Ville







Sommaire

01

Mot d'accueil

Isabelle BONNAUD-JOUIN, Responsable du pôle EPL, Direction de l'investissement, Banque des Territoires et Rémi CAMBAU, Directeur des rédactions, Cadre de Ville

02

La vision d'un élu sur son territoire: la stratégie One health de Besançon

Anne VIGNOT, Maire de Besançon et Présidente de Grand Besançon Métropole

03

Urbanisme favorable à la santé et lutte contre les îlots de chaleur

Aurélien LAROPPE, Conseiller municipal délégué à l'urbanisme et aux opérations d'aménagement, Besançon

04

Qualité de l'air intérieur et lutte contre les perturbateurs endocriniens

Gilles SPICHER, Adjoint à la santé, Besançon et Rémy SCHWARTZLER, Médecin-Directeur Santé publique, Besançon

05

Santé alimentaire, les leviers des collectivités

Claudine CAULET, Adjointe à l'Education, aux écoles et à la restauration scolaire, Besançon et Samuel LELIEVRE, Directeur Biodiversité et Espaces Verts, Besançon

06

Table ronde

Anne VIGNOT, Maire de Besançon, Syamak AGHA BABAEI, Vice-président de la Fédération des élus des entreprises publiques locales, Bernard BLETTON, Directeur général délégué, SEDIA et Mathieu AUFAUVRE, Directeur régional Bourgogne Franche Comté, Banque des Territoires







Vision d'un élu sur son territoire : la stratégie One Health de Besançon

Anne VIGNOT, Maire de Besançon et Présidente de Grand Besançon Métropole









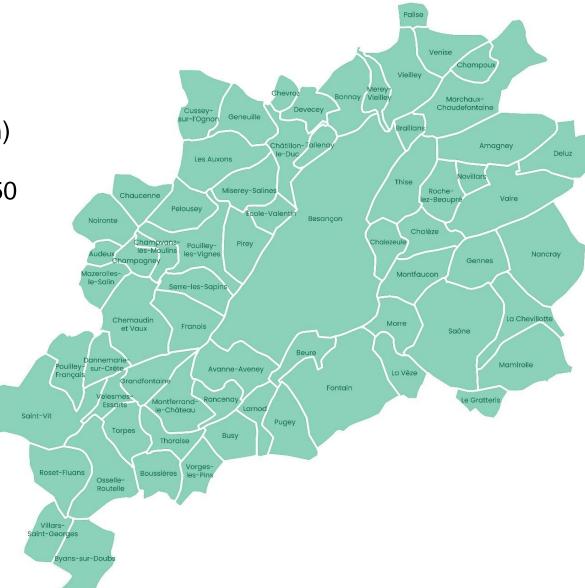
ANNE VIGNOT

Maire de Besançon et Présidente de Grand Besançon Métropole



LE GRAND BESANÇON

- Une communauté urbaine de 68 communes
- 200 000 habitants (dont 120 000 à Besançon)
- 30 000 étudiants
 90 000 emplois
- 11 000 entreprises
 8 musées nationaux
 50 événements sportifs
 2 labels UNESCO



BESANÇON VILLE VERTE

- 2052 ha de forêt
 256 ha de parcs, jardins, espaces verts d'accompagnement de la voirie, du bâti et des cimetières
- 144 ha d'espaces naturels
- 11,3 ha de jardins familiaux
- 108 km de sentiers pédestres balisés des collines et de la forêt de Chailluz

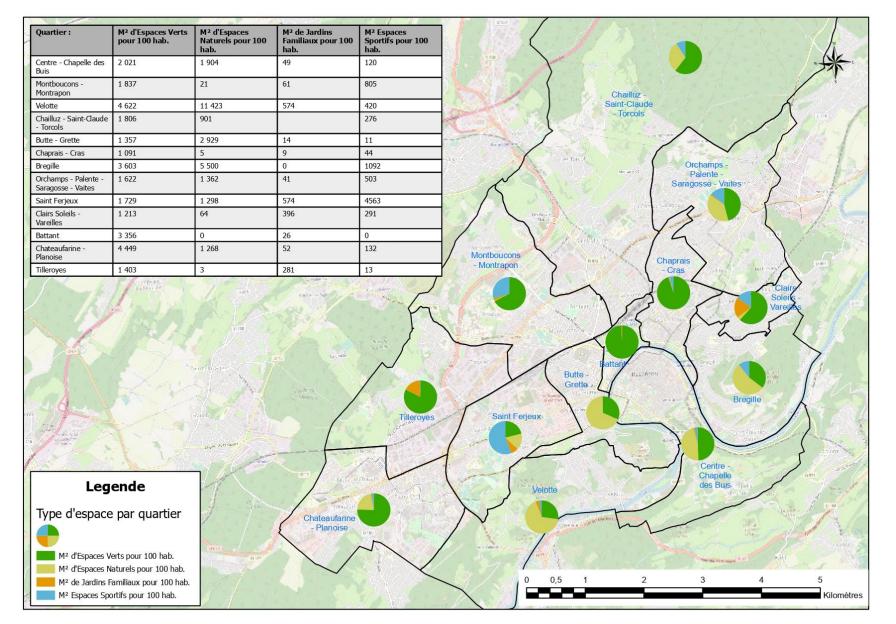


BESANÇON VILLE VERTE





ESPACES VERTS PAR QUARTIER



LA CITADELLE DE VAUBAN, PATRIMOINE UNESCO



CITADELLE



BESANÇON VILLE PATRIMONIALE





BESANÇON VILLE PATRIMONIALE





BESANÇON CAPITALE DU TEMPS





BESANÇON, VILLE INNOVANTE ET ÉTUDIANTE



Bio-innovation



Pédagogie innovante – Salle d'immersion du Learning Centre

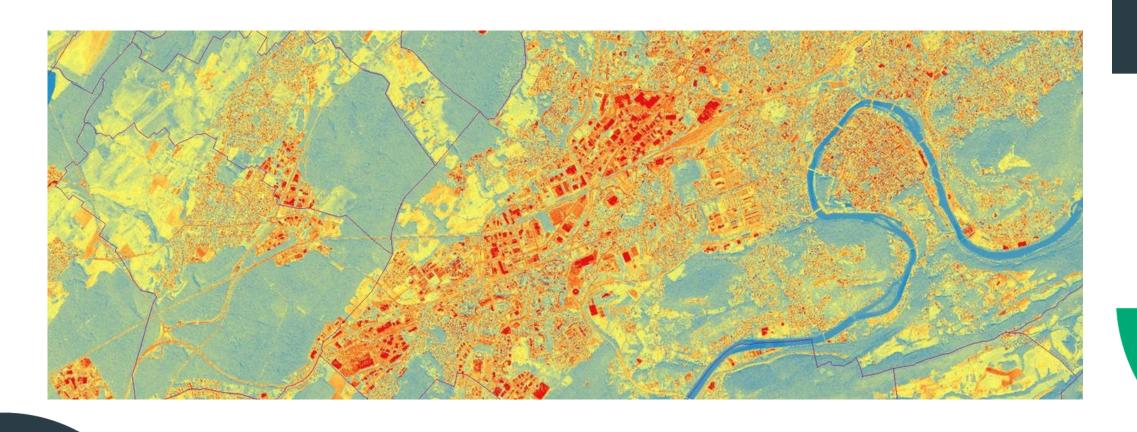


Supmicrotech

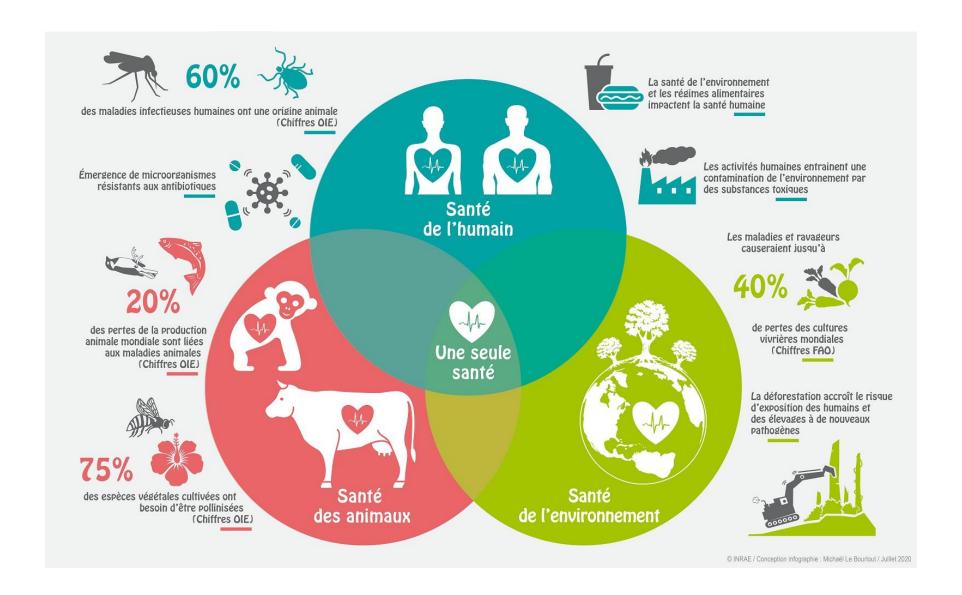


Laboratoire de recherche FEMTO-ST

UN PARAMÈTRE : LES TEMPÉRATURES



UNE APPROCHE SYSTÉMIQUE: LE CONCEPT « ONE HEALTH »



DES SOLUTIONS : LES CYCLES DE L'EAU









DES SOLUTIONS: MOBILITÉS, VÉGÉTALISATION





1ère rue piétonne de France (en 1975)

LA CONCEPTION DES BÂTIMENTS INDUSTRIELS ET TERTIAIRES





Bâtiment ex-VIX

Bâtiment le Numérique

LA RECONVERSION D'UNE FRICHE FERROVIAIRE : LE PÔLE MULTIMODAL VIOTTE





L'ADHÉSION PAR L'EXPÉRIMENTATION













Merci de votre attention





Urbanisme favorable à la santé et lutte contre les îlots de chaleur

Aurélien LAROPPE, Conseiller municipal délégué à l'urbanisme et aux opérations d'aménagement, Ville de Besançon



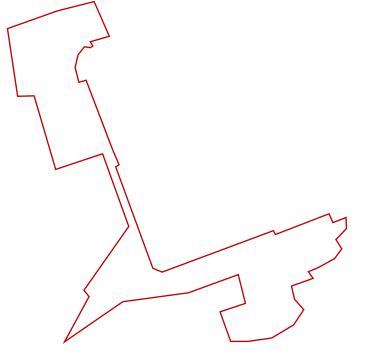






AURELIEN LAROPPE

Conseiller municipal délégué à l'urbanisme et aux opérations d'aménagement, Ville de Besançon



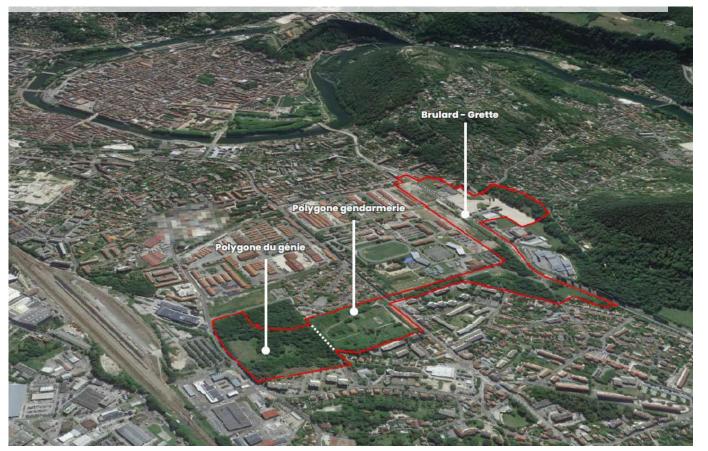
projet urbain de GRETTE-BRULARD-POLYGONES

Hub des territoires 26 juin 2024



Un projet urbain à l'initiative de la Ville de Besançon qui définit le standard bisontin d'habitat Ville-Nature

En plaçant le vivant au centre, le projet urbain prend soin de la nature et des citoyens



Regrouper 3 sites indépendants en un seul projet urbain est source de complexité mais est aussi un gage de cohérence dans la transformation de la Ville

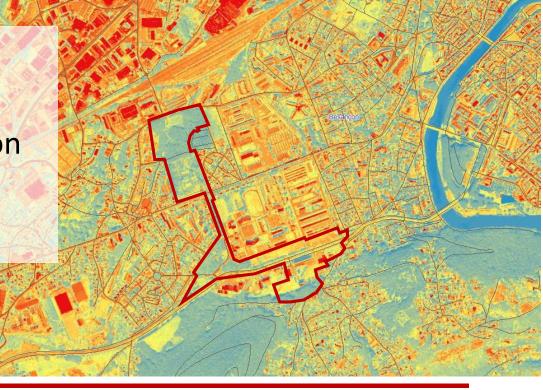


Le corridor écologique conforté

25 ha dont 12 constructibles sur d'anciens terrains militaires ou d'habitat social

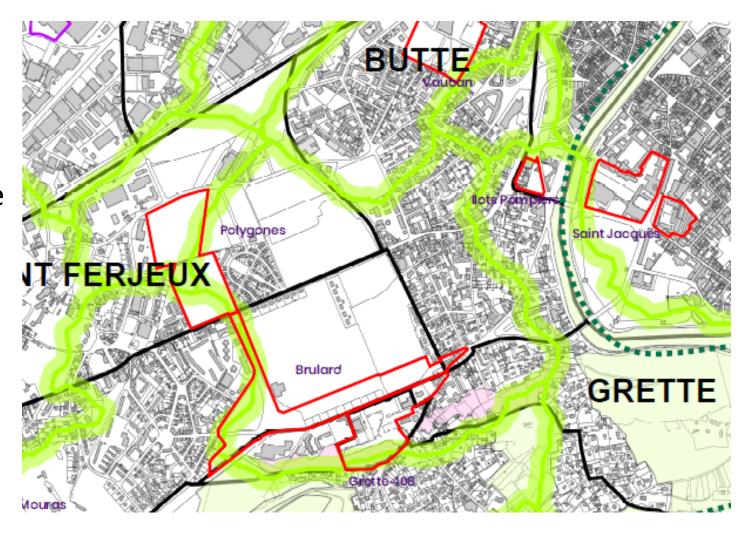
Les masses boisées pré existantes préservées : L'effet de fraicheur est conforté

Des projets d'éclaircissement ou de densification seront développés en fonction des usages souhaités



Le corridor élément de la trame verte bisontine

Superposition des secteurs de projets et du maillage de trame verte bisontine

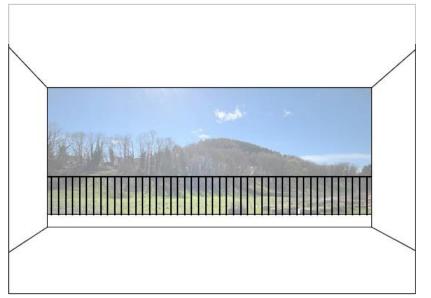




Le grand paysage comme élément fondateur

Le site en pied de colline est propice pour créer des perspectives apaisantes dans tous les logements





Le Préverdissement = 4 hectares de sols anthropisés restitués à la Nature en Ville



<u>Réalisé</u>: le préverdissement de Grette et Brulard : retrouver un préalable à l'aménagement

À venir: le préverdissement du Polygone: planter la clairière pour qu'elle soit en place au moment de l'aménagement



Un aménagement conçu pour une meilleure acceptabilité de la densité

Un plan masse développant environ 600 logements, quelques commerces et services et une résidence autonomie d'une centaine de places

Un densité brute faible de 25 logts/ha Mais des lots parfois dense avec des émergences jusqu'à R+6 et des densités nettes de 120 logts/ha



Une concertation dynamique et permanente pour garantir les conditions du succès

Dès le démarrage des études et les premières orientations de l'étude urbaine,

https://atelierscitoyens.besancon.fr/project/gbp/presentation/quel-projet-urbain



Se poursuivant avec la programmation participative immobilière pour préparer la commercialisation des promoteurs,

https://welcooom.fr/ad/page/projet/quartier-grette-brulard-polygones



Jusqu'à l'accompagnement pendant 2 années du démarrage des copropriétés



Une mixité sociale au palier et un épannelage varié pour une plus grande diversité



Environ 25 % de LLS dont 60 % de PLAi en mixité au palier

En image les premières maquettes de la zone Brulard (mai 2024)



Une relégation des véhicules en silos communs pour libérer l'espace public de la voiture





Tous les véhicules privés sont stationnés en silos Les stationnements visiteurs et le stationnement des équipements restant en gestion publique ou assimilée Un montage optimal pour ne pas obérer l'abordabilité des logements



Des mobilités collectives et partagées renforcées

Un site déjà bien desservi et le projet de nouveau terminus tram permettra d'augmenter les cadences vers la Ville



Les mobilités douces quotidiennes privilégiées et les vélos au plus près des logements



Assurer 1 place pour chaque mobilité (quotidienne ou loisir) et tous les membres de la famille en pied d'immeuble ou a proximité





Le logement doit constituer une alternative solide face à la maison individuelle

Une offre de logements privés principalement de moyenne et grande taille (80% T3 et +)

Et une offre de logements sociaux de moyenne taille (90% de T2, T3 et T4)

Pour rééquilibrer les besoins du territoire et assurer une meilleure mixité

Et un socle d'exigences comme base de travail avec les promoteurs ...





Tous les logements sont traversants ou bi-orientés dès le T2 Toutes les cuisines sont en premier jour dès le T2 10% des salles de bain disposées en premier jour







Raphaël Gabrion à Paris

Collaboratorio à Padoue

Raphaël Gabrion à Paris



Toutes les parties communes sont éclairées naturellement

25 % de la surface habitable d'ouvertures en façade **2,7 m** de hauteur sous plafond minimum







Armand Nouvet à Paris

51N4E à Beersel

LAN à Paris



1 espace de rangement substitut de la cave / garage 1 espace extérieur privatif pour chaque logement

1 jardin de pleine terre pour chaque logement en rez-de-chaussée







à Copenhague

zanderroth à Berlin

Jessenvollenweider à Bâle



Tous les vélos accueillis au RDC, sécurisés, éclairés naturellement, sur les parcours quotidiens

1 espace commun articulé au parcours du quotidien, prééquipé mais pas forcément isolé thermiquement



à Copenhague



Bibliothèque gérée par une association, opération Ililnk, Nantes



Le socle d'exigences : 3 prescriptions "de moyen" à engager

Thermique

Simulation thermique dynamique (STD) exigée dès l'esquisse

Acoustique

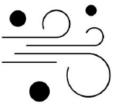
Un suivi de l'isolation acoustique, en particulier voisinage et fluides

Qualité de l'air

Un suivi attentif de la qualité de l'air et des stratégies de ventilation







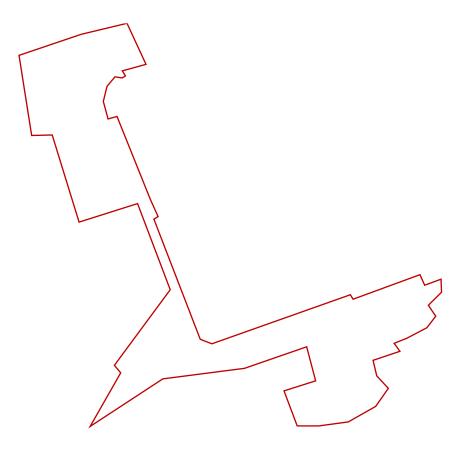


Le bien être comme valeur cible

Dans son logement grâce au socle d'exigences négocié

Dans sa résidence grâce aux services communs et à l'accompagnement des copropriétés ou des résidences

Dans son quartier grâce aux équipements et services à proximité et aux nombreuses aménités offertes par le paysage et les différentes strates de l'espace public ...





Avec des outils opérationnels efficients





Plan Guide

promoteurs

Déclaration de projet valant Mise en Compatibilité du PLU de Besançon

concepteurs

Autorisation environnementale unique Fiche lot

Orientation d'Aménagement de Secteur d'Aménagement (OAP SA)

Cahier de prescriptions Architecturales Urbaines Paysagères et Environnementales (CPAUPE)







Gilles SPICHER, Adjoint à la santé, Ville de Besançon et Rémy SCHWARTZLER, Médecin-Directeur Santé publique, Ville de Besançon











GILLES SPICHER

Adjoint à la santé, Ville de Besançon



REMY SCHWARTZLER

Médecin-Directeur Santé publique, Ville de Besançon



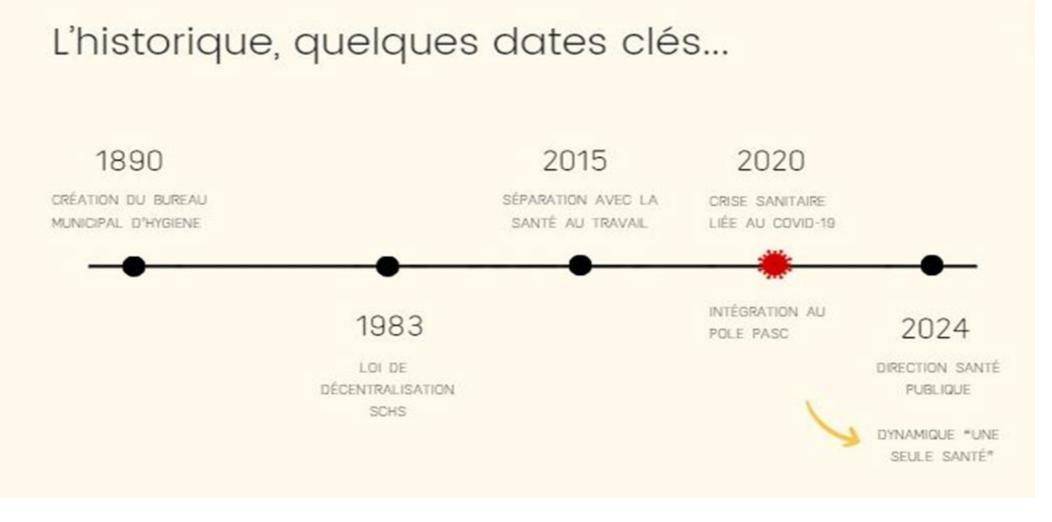
Agir en transversalité en Santé publique: PE et effets du changement climatique

Gilles SPICHER, élu à la Santé de la ville de Besançon Rémy SCHWARTZLER, médecin-directeur de la santé publique, ville de Besançon



« Santé publique »: expertise et transversalité

de l'hygiénisme ... au One-health >>>>





« Santé publique »: expertise et transversalité





Concept et démarche « One-Health »













Biodiversité- santé des sols – santé des hommes







Actions Zéro-PE









Plan de rénovation crèches écoles



- > 72M d'€ sur 6 ans
- >> 19 écoles/ 3 crèches
- >>> Matériaux limitants l'exposition aux polluants et complications du réchauffement climatique







Plan de rénovation crèches écoles











Santé alimentaire, les leviers des collectivités

Claudine CAULET, Adjointe à l'Education, aux écoles et à la restauration scolaire et Samuel LELIEVRE, Directeur Biodiversité et Espaces Verts,

Ville de Besançon









CLAUDINE CAULET

Adjointe à l'Education, aux écoles et à la restauration scolaire



SAMUEL LELIEVRE

Directeur Biodiversité et Espaces Verts, Ville de Besançon





Besançon Ville nourricière

La fonction nourricière dans nos villes apparaît d'autant plus fondamentale que l'autonomie alimentaire s'est réduite parallèlement à l'artificialisation des paysages.

Or fabriquer un paysage nourricier urbain c'est aussi permettre que l'habitant y trouve toute sa place au regard de ses besoins, de ses usages mais aussi de sa capacité à mieux gérer son cadre de vie.

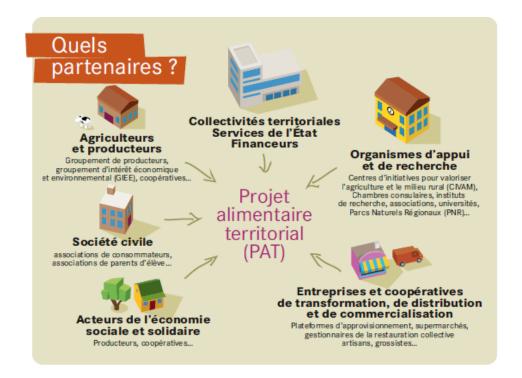
Créer une ville nourricière c'est consolider un lien de sécurité entre le citadin et son alimentation mais aussi avec son environnement proche.

La ville nourricière devient alors un enjeu de la ville durable de demain comme un indicateur de qualité de vie.





Plan d'alimentation territoriale















Modélisation sur l'aire urbaine

(Utopies, mai 2017)

L'assiette d'un Grand Bisontin

8,55%
Aliments
Issus de
productions

non locales

1,45%
Aliments issus de productions locales

dont

3,6 % produits laitiers locaux importation de beurres, yaourts, lait UHT

3,1% produits viande/ œufs locaux Production locale consommée pour

l'essentiel en dehors du territoire

1,9 % des légumes locaux 0,3 % des fruits locaux

Consommation limitée en raison d'une faible production sur le territoire

Source : Cabinet Utopies, mai 2017



Surfaces nécessaires pour alimenter les habitants du Grand Besançon (données INSEE 2014)

Comparaison des surfaces cultivées

et des besoins alimentaires

>> 1 ha pour 2,8 habitants

(données INSEE 2014) (données du Recensement Général Agricole (RGA) 2010)

2 019 ha de légumes > 19 ha de légumes (soit 0,9% de la surface nécessaire)

1 346 ha de matières grasses végétales > 221 ha de matières grasses végétales* (soit 16,4%)

4 711 ha de fruits > 18 ha de fruits (soit 0,4%)

4 038 ha de céréales > 578 ha de céréales* (soit 14,3%)

48 460 ha pour la production de viande 5 384 ha pour les produits laitiers 1 346 ha pour les œufs

15 842 ha pour la production de viande, de produits laitiers et d'œufs* (soit 29,4%)

Surfaces cultivées dans le Grand Besançon en 2010

TOTAL: 67 306 ha de surface nécessaire > 16 679 ha de surface cultivée (soit 24,8%)

* Par hypothèse, 30% de la production locale de blé et de colza sont affectées à l'alimentation humaine et 70% à l'alimentation animale

SI la surface agricole du Grand Besançon était exclusivement dédiée à l'alimentation de ses habitants,

seu 24 % les besoins pourraient être couverts selon le regime allmentaire actuel.







La Charte du Projet : les ambitions

- La santé, la qualité de l'alimentation et l'insertion sociale
- L'aménagement équilibré du territoire, la transition énergétique et écologique
- L'emploi et l'économie locale

L'engagement de la collectivité :

- Assurer l'animation du projet alimentaire
- Mener des actions d'animation territoriale, à faire émerger des projets
- Veiller à l'exemplarité de ses politiques publiques et appuyer les communes membres souhaitant s'engager
- Porter des projets et des réflexions en propre









Du local pour Tous



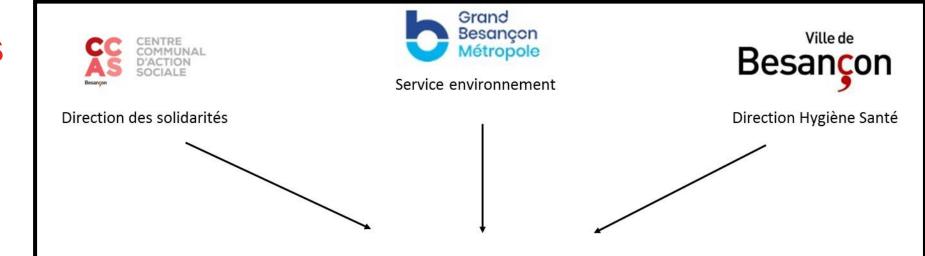


DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ







Objectif: Permettre une introduction dans les distributions alimentaires d'aliments locaux, de saison et le plus possible en agriculture biologique, afin de garantir une alimentation de qualité chez les bénéficiaires tout en soutenant nos producteurs locaux





Du local pour Tous







- → Une enquête identifiant les produits manquants le plus (viande, poisson, légumes, fruits)
- → Un financement de denrées par le CCAS
- → Une mise en lien avec les producteurs locaux
- → Des messages de sensibilisation à la santé sur les sites de distribution (dégustation de fruits/légumes crus locaux, défi culinaire, recettes traduites sous forme de podcast, dégustation de jus de pomme chaud, ateliers cuisine, livret recettes)
- → Des pistes d'actions en prolongement : Espace de production expérimental et pédagogique, récupération de fruits de vergers des particuliers, développement du lien avec les cuisines pédagogiques





Le jardin nourricier de la ville







Le jardin nourricier de la ville

















Le jardin nourricier de la ville



Grand Besançon Métropole



1850h de travail → 47 045 € Matériel, semences, plants → 9900 €

Coût global de l'expérimentation = 56 945 €

Production : 6 tonnes de légumes, Surface de Récolte de 2000 m² ♥ 3 kg/m² Valeur commerciale de la récolte ♥ 26 229,14 €









Besançon ville nourricière : bien nourrir les écoliers

Education/écoles : compétence centrale et hautement symbolique des communes

Rôle initial = prise en charge des conditions matérielles de l'enseignement (bâtiments, équipements, fonctionnement)

Renforcement du rôle éducatif des communes par une forte implication dans continuum éducatif :

scolaire (parcours culturels, sportifs, environnementaux),

accueil périscolaire matin, midi dont restauration scolaire

extrascolaire (délégation de service public aux Francas pour mercredis et vacances)





Besançon ville nourricière: bien nourrir les écoliers

7 800 enfants scolarisés dont plus de 5 000 au restaurant scolaire et demande croissante = forte demande sociale, sociétale

Tarif progressif basé sur le quotient familial CAF (de 1€ à 8,5€)

Régie directe = maîtrise tout la chaîne : achats, production, livraison, service, entretien, gestion des bio- déchets. Cuisine centrale (20 cuisiniers) = on prépare les repas, on cuisine vraiment avec des produits bruts !

Liaison chaude = « comme à la maison »

Nombreuses réglementations: sanitaire, nutritionnelle et approvisionnement

Politique d'achats : objectif qualité des matières premières, origine des produits, économie agricole locale





Besançon ville nourricière: bien nourrir les écoliers

Sourcing des offres du territoire (échelle départements limitrophes et région Bourgogne-Franche-Comté)

Opportunités pour produits laitiers, viande bovine, porcine et volailles

Plus de difficultés sur légumes et fruits

Marchés construits après sourcing en mobilisant les marges de manœuvre du code : cahier des clauses techniques particulières et critères d'exécution du marché





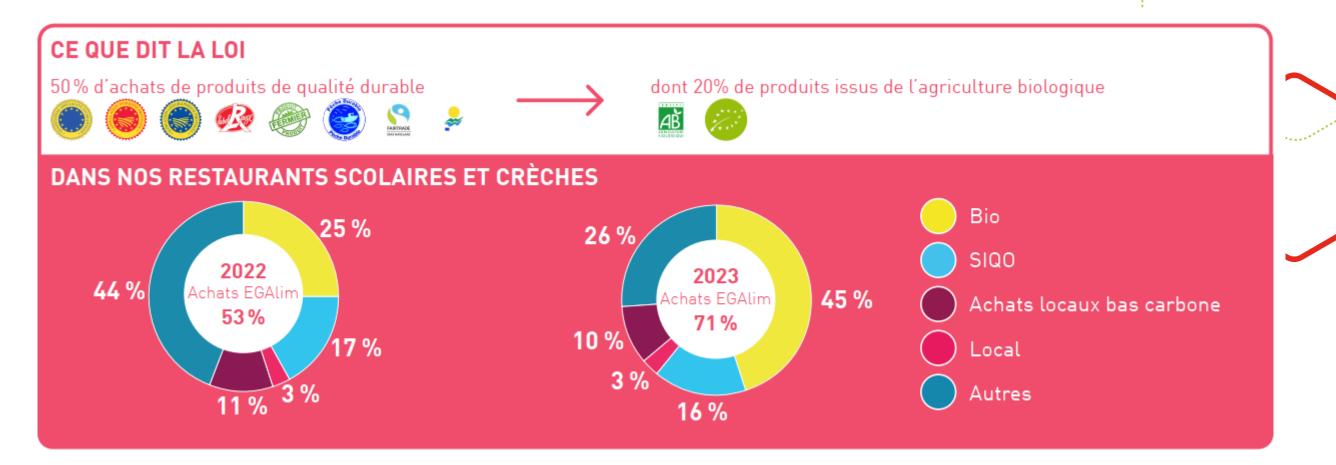
Bien nourrir les écoliers: point/Egalim

CE QUE DIT LA LOI • 1 menu végétarien par semaine • Diversification des sources de protéines végétales DANS NOS RESTAURANTS SCOLAIRES 1 repas végétarien 2 repas végétariens hebdomadaires hebdomadaires 2013 2023





Bien nourrir les écoliers: point/Egalim





Bien nourrir les écoliers: point/Egalim

CE QUE DIT LA LOI

- Depuis 2022 : INTERDICTION de la mise à disposition d'ustensiles à usage unique en plastique
- Dès 2025 : INTERDICTION d'utiliser des contenants alimentaires de cuisson, réchauffe ou de service en matière plastique

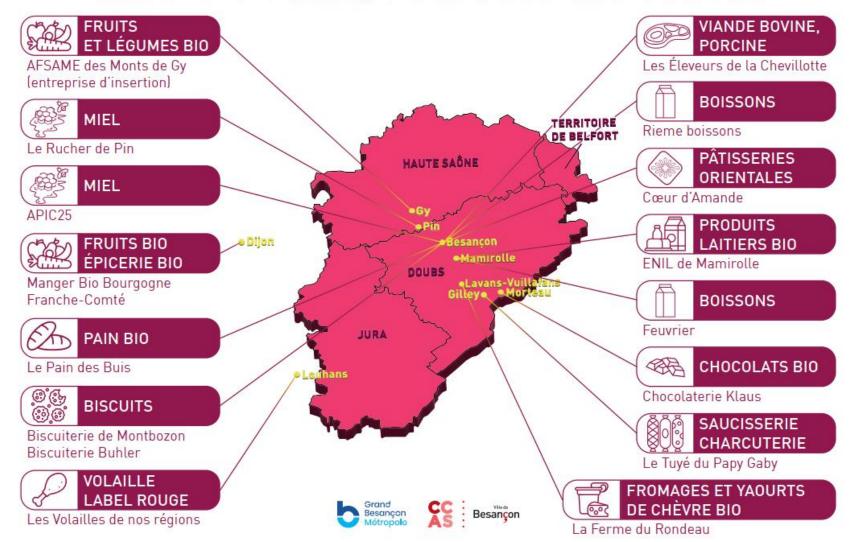
DANS NOS RESTAURANTS SCOLAIRES ET CRÈCHES

Arrêt de l'utilisation de plastique depuis 2012. Utilisation de bacs inox.





LES FOURNISSEURS LOCAUX







Besançon ville nourricière: perspectives

Mieux informer convives et parents : éducation au goût, à la saisonnalité, aux modes de production

Conforter/développer des filières locales en articulation avec le besoin de renouvellement des générations en agriculture et de nouvelles productions pour le territoire (légumineuses, fruits et légumes) en s'appuyant sur le Projet alimentaire territorial (GBM) et le PAAI (projet alimentaire et agricole interdépartemental (chambre d'agriculture)

Appel aux restaurations collectives du territoire (20 000 repas/jour!)

Mise en place d'une ZAP (GBM/ Zone agricole protégée)

Au delà de Egalim, s'engager dans des démarches d'amélioration et de certification (Mon resto durable, Ecocert).







Table ronde









ANNE VIGNOT

Maire de Besançon

Présidente de

Grand Besançon Métropole



BERNARD BLETTON *Directeur général, SEDIA*



Syamak AGHA BABAEI Vice-président, Fédération des élus des Epl



MATHIEU AUFAUVRE
Directeur régional Bourgogne
Franche Comté, Banque des Territoires











« One health »:

quelle mise en œuvre du concept avec les Entreprises publiques locales ?









L'ÉTUDE ooonehealth par



À quoi ressemblerait notre monde s'il était pleinement organisé autour des interdépendances entre santés humaines, animales et végétales?

Une étude prospective qui documente, illustre et met en récit 3 mondes One Health:

Une santé interconnectée



Une santé terrestre

www.ooonehealth.fr























